

Saint-Nazaire, le 25 mars 2020

A l'attention de Mesdames MAHE et CAUCHIE
Présidentes du CHSCT

Mesdames les Présidentes,

Nous souhaiterions que dans chaque service dit « indispensable » soit mis en place des groupes de travail sur les conduites à tenir face aux situations de travail spécifiques aux risques de contaminations. Certes, des gestes barrières ont été expliqués lors du CHSCT mais dans certains cas, les risques demeurent car ces gestes ne sont pas en adéquation avec la réalité. Comment par exemple, garder la distance sociale lorsque l'on est amené à travailler avec les enfants ou les personnes âgées...

Nous savons également maintenant que le virus peut rester plusieurs jours actifs, sur les matières plastiques et sur les métaux.

Ainsi, nous préconisons, comme dit plus haut l'institution de ces groupes de travail, pour repenser nos pratiques par service, le tout, en lien étroit avec un service indispensable: le SPLMF.

Nous avons appris, que certains protocoles ont été mis en place, nous voudrions les connaître, certains sont sûrement nécessaires et appropriés mais d'autres, selon les échos que nous en avons eu nous semblent clairement insuffisants. Par exemple, faire le ménage une seule fois par jour sur les sites accueillant du public reste une mesure très faible pour diminuer le risque d'infection. Ainsi, nous aimerions avoir un état des lieux des protocoles mis en place dans les services à risques (ouvert ou non au public) pour limiter les possibles infections au covid-19.

Les risques habituels sont encore présents, et de nouveaux risques également apparaissent avec le télétravail. Certes, ce dernier limite le risque d'infection mais il peut créer des souffrances psychologiques sur les agents qui restent chez eux. Nous demandons une vigilance accrue des responsables sur les agents « télé-travaillant ». Le but n'est pas de rentrer dans l'intimité de chacun, mais de faire en sorte lorsque le travail prend le pas sur la vie privée de la personne dans le cadre de sa sphère privée de mettre le holà sur les objectifs donnés et le travail demandé pour que l'agent puisse bien faire la part des choses. Télé-travailler un jour par semaine et télé-travailler toutes la semaine, pendant plusieurs semaines en période de confinement avec conjoint (ou non), et enfants (ou non), sont deux choses vraiment différentes. Nous ne disons pas que cela n'est pas fait et nous n'accusons personne, mais nous demandons une vigilance accrue de la part des responsables d'équipe et d'unité.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'accepter, Mesdames les Présidentes, nos salutations respectueuses.

Les élu-e-s CGT du CHSCT

